

MARDI 13 JUIN 2017 LE NOUVELLISTE

TARMED Alors que le Conseil d'Etat devrait statuer ces prochains jours sur le montant du point Tarmed en Valais, les médecins du canton relèvent la pression et expliquent pourquoi ils réclament davantage.

Les médecins font le poing



La présidente de la Société médicale du Valais, Monique Lehky Hagen assure que la hausse des coûts de la santé n'est pas qu'imputable aux tarifs des médecins. sacha bittel
STÉPHANIE GERMANIER

Les médecins valaisans sont en colère. A l'heure où le conseiller fédéral Alain Berset a mis en consultation à Berne une adaptation tarifaire visant à réduire les factures médicales de 700 millions de francs, les professionnels valaisans et les assureurs n'ont, de plus, pas réussi à se mettre d'accord sur une adaptation des tarifs Tarmed.

Valais, le parent pauvre

A l'aune d'une décision imminente sur les tarifs, la Société médicale valaisanne (SMVs) a mis la pression lundi devant les médias. Elle argue que le Valais est le canton où ce point Tarmed est le plus bas de Suisse et tire la sonnette d'alarme. La SMVs revendique que ce point de 0,82 centime soit revu à la hausse pour arriver à hauteur de 0,92, soit un petit peu moins que la moyenne suisse romande de 0,94.

Pour comparaison, le point qui fixe le tarif d'un geste médical est de 0,97 centime dans le canton du Jura et de 0,96 à Genève pour la médecine ambulatoire hors hôpitaux. Ce point est un peu plus élevé en Valais pour l'ambulatoire en milieu hospitalier puisqu'il est de 0,87 centime et à 0,9 sur le niveau suisse.

Ce que craint surtout la SMVs, tout comme les hôpitaux, c'est que les assureurs obtiennent gain de cause en revoyant tous les tarifs Tarmed vers le bas en les alignant sur l'ambulatoire hors milieu hospitalier. Les dissensions sont aujourd'hui si grandes, que c'est finalement le Conseil d'Etat qui devra trancher (lire ci-contre).

Six francs de plus par mois

Les médecins valaisans plaident pour un correctif, arguant que depuis 2004, ils ont perdu 15% de leur salaire. L'augmentation du point Tarmed vers la moyenne suisse, «le juste tarif», selon eux, en coûterait près de six francs supplémentaires par mois aux assurés, «alors que ceux-ci sont d'accord d'accepter des différences de facture de plus de 140francs par mois pour la même couverture, selon l'assurance choisie», ont-ils encore déclaré.

La SMVs estime que les critères historiques qui ont fait que les tarifs valaisans sont si «misérables» ne prennent plus en compte la réalité actuelle, comme le vieillissement de la population dû à l'arrivée de nombreux retraités dans notre canton.

Médecins pas responsables de la hausse des coûts

On dit souvent que c'est parce que les médecins sont trop payés que les coûts de la santé et donc les primes augmentent. Mais ce n'est pas vrai. D'ailleurs, les primes augmentent davantage que les coûts», a insisté Monique Lehky Hagen, présidente de la SMVs, tout en relevant le fait que si la Suisse peut se vanter d'avoir un des systèmes de santé les plus performants du monde, c'est justement parce qu'elle a des professionnels de qualité. «Oui, les spécialistes coûtent cher, mais ils répondent à des besoins. Il faut arrêter de faire croire que ce sont les médecins qui incitent les patients à se faire toujours davantage soigner.»

Selon l'association médicale, les desseins fédéraux ou cantonaux de nouvelles tarifications «à la baisse» ne péjorent pas que les spécialistes mais aussi les médecins de premier recours, qui se font d'ailleurs de plus en plus rares dans le canton.

Ne pas péjorer la relève

Les médecins valaisans ont également peur que cette sous-évaluation de leurs prestations ne péjore la relève dans la profession. «Aujourd'hui, la moyenne d'âge de nos médecins est de 57ans», a fait savoir l'association qui craint que les futurs médecins préfèrent s'installer dans les cantons périphériques où leurs prestations sont davantage valorisées. Ainsi, un docteur qui s'installerait à Bex plutôt qu'à Monthey pourrait facturer le même acte 17% plus cher en étant du côté vaudois du Chablais puisque le point y est de 96 centimes au lieu de 82.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit: une hausse du point Tarmed équivaut au final à une hausse de salaire pour les médecins. «Pensez-vous qu'un médecin mérite de gagner 200000francs par année?» a demandé la Dresse Marie-Josèphe Rey, vice-présidente de la SMVs. A cette question, elle répond oui, ne serait-ce que pour éviter une hémorragie des professionnels vers le privé qui rapporte davantage aux praticiens. Le débat est ouvert.

UNE DÉCISION POLITIQUE

C'est la première fois que le Conseil d'Etat valaisan est appelé à statuer sur la hauteur du point Tarmed depuis l'introduction de ce système de tarification. Comme les assureurs, les médecins et les hôpitaux n'ont pas trouvé de terrain d'entente, c'est l'exécutif cantonal qui fixera un tarif ces prochains jours. Un tarif provisoire qui servira surtout à ce que les factures puissent être émises. Ce tarif devra ensuite être validé par les différents partenaires et Monsieur Prix. La valeur du point devrait être définitive à la fin de cette année ou au début de l'année prochaine. La différence sera rétroactive, surtout dans l'optique d'un possible recours des parties devant le Tribunal administratif fédéral. Ce qui pourrait prendre des années. SG